

Comité de Quartier Notre-Dame

Compte-rendu de la réunion du 7 novembre 2022

La réunion débute à 20 heures 30 minutes et se déroule en présence de :

Raymond VILLALBA: Élu référent du quartier

Saïd SOUITA: Élu référent du quartier

Flora LAPERNE : Conseillère municipale

Bénédicte LOUSTAUNAU: Correspondante du quartier

Marie-Lyse BISTUÉ: Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des

Comités de Quartiers

Adresses mails: ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

r-villalba@oloron-ste-marie.fr

s-souita@oloron-ste-marie.fr

1) Questions / Réponses

Point 40 : Cité Bedat

Monsieur AURE demande la date de la mise en place du banc à côté de chez lui.

Réponse apportée lors de la réunion : Raymond VILLALBA répond qu'il y a eu une mésentente avec les services sur l'implantation du banc. Cela devrait se régler rapidement.

Point 41: Rue Camou

a) Est-il possible de remettre le banc à côté de l'arbre, dans le petit parking ? **Réponse** : Le banc va être remis.

b) La balayeuse ne passe plus. Les bouches d'égout sont bouchées.

Réponse: L'année 2022 a été compliquée dans la gestion du balayage mécanique, du fait d'un manque d'effectif. Suite à une visite sur site, il n'a rien été remarqué de particulier. En revanche, la balayeuse n'assure pas le dégagement à l'intérieur des avaloirs. Suite à votre remarque, il a été demandé au chauffeur de signaler aux ilotiers si besoin d'intervention. Toutefois, il est préférable, si vous rencontrez ce problème, d'appeler le Centre Technique Municipal au 05 59 39 28 97. Pour information, la balayeuse passe tous les 15 jours sur la rue Camou.

c) Demande de traçage des places de stationnement.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ passera avec les services pour déterminer les emplacements des places à tracer.

Point 42 : Avenue de Lasseube

Absence de panneau « Avenue de Lasseube » à l'entrée de la rue.

Réponse : Un panneau sera posé courant février.

Point 43 : Espace de Vie Sociale

Demande de remplacer le panneau « CMA » par un panneau « EVS » - voir avec le Centre Social. **Réponse** : Le panneau va être commandé et il sera posé dès réception.

Point 44 : Rue de Sègues

a) Est-il possible de fleurir les jardinières qui se trouvent devant la boîte à livres ? **Réponse** : Les jardinières seront fleuries ce printemps.

b) Demande d'une ligne continue devant chez Cazapan ; les voitures font demi-tour au milieu de la chaussée.

Aussi, est-il possible de remettre les quilles au milieu de la route ?

Réponse : Il est possible de mettre des quilles comme celles au magasin Lindt.

Point 45: Rue Navarrot

a) Les containers de la rue ne sont pas rentrés et restent sur les trottoirs.

Réponse : Un communiqué sera fait et distribué par le SICTOM. De plus, les agents du SICTOM rencontrent régulièrement des difficultés dans cette rue avec la dépose de déchets directement au sol.

b) Au fond de la rue, à l'angle des HLM et de la borne incendie, des véhicules stationnent en permanence sur la bande jaune.

Réponse : Cette information a bien été transmise au service compétent.

Point 46: Rue Gassion

Nuisances toujours présentes causées par plusieurs chiens d'un habitant de la rue.

Réponse : Un courrier va être envoyé au propriétaire des chiens.

<u>Point 47</u>: Avenue de Précilhon (demande d'une habitante n'ayant pas pu assister à la réunion)

Circulation excessive des véhicules et plus particulièrement des camions. Est-il possible de mettre en place une interdiction de circulation des véhicules de plus de 3.5t ?

Réponse : Cette demande a bien été transmise aux services de la Ville.

Point 48: Quartier Notre-Dame

a) Les luminaires des passages piétons sont trop forts et fixes, ainsi qu'au Chemin des Oustigous. Peuvent-ils être réglés ?

Réponse : C'est l'objectif, afin de sensibiliser les automobilistes sur les passages piétons.

b) Le petit pont de Sègues n'est pas éclairé.

Réponse : Remarque bien prise en compte par les services.

c) Pourquoi ne pas mettre des bennes à disposition pour les personnes qui ne peuvent pas aller en déchetterie ?

Réponse : La collecte des encombrants par le SICTOM (en benne ou en porte à porte) n'est pas envisagée pour l'instant et il faudrait, le cas échéant, la déployer sur les 48 communes qui composent notre territoire.

d) Possibilité d'organiser des tournées pour enlever les encombrants sur rendez-vous ? Ces tournées pourraient être effectuées par le SICTOM ou Estivade ?

Réponse : La société ANCHEN ENVIRONNEMENT peut proposer ce type de prestation.

Point 49 : Théâtre de verdure - Parc Pommé

a) Est-il possible de mettre des tables et bancs autour du théâtre ?

Réponse : Ce n'est pas prévu au budget 2023.

b) Signalisation à faire, accessibilité – le Parc Pommé n'est pas signalé, indiqué.

Réponse : La signalisation sera installée. Pour l'accessibilité, nous sommes dans un parc végétalisé en pente – cela n'a pas été fait par manque de temps, mais les services s'en occupent.

c) Signaler l'aire de pique-nique.

Réponse : De quelle aire de pique-nique s'agit-il ?

Quelques idées :

- Prévoir des réunions pour des gouters ou autres.
- Création d'une commission extra-communale pour le Parc Pommé et les autres espaces verts de la Commune.

- Élaboration d'un règlement + inscription auprès d'Odile DOMECQ pour l'élaboration d'un planning.

2) Informations

Lancement du 3^{ème} budget participatif : une réflexion est en cours.

Monsieur CAUHAPÉ remercie la Ville pour la journée de l'architecture. À refaire sur des endroits qui n'ont pas été vus.

Remerciements aux services techniques pour l'entretien du cimetière.

La rencontre prévue initialement avec les services techniques du Département concernant l'aménagement de l'entrée et la sortie du cimetière n'ayant pas eu lieu, une autre sera programmée ultérieurement.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 16 janvier 2022 à 20h00 à l'EVS